



**LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier  
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

**Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.**

**E4A  
TBPA**

**SUJET**

# ÉPREUVE ÉCRITE

## TECHNIQUES BANCAIRES PARTICULIERS

– Documents autorisés : Néant

– Matériel autorisé :

*« Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante. »*

*« Le candidat n'utilise qu'une seule machine sur la table. Toutefois, si celle-ci vient à connaître une défaillance, il peut la remplacer par une autre.*

*...sont interdits les échanges de machines entre les candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices. »*

*(Circulaire N° 99-186 du 16 novembre 1999 – B.O. N° 42 du 25 novembre 1999.)*

**Nota :** k€ = millier d'euros

E4A TBPA		Durée : <b>3 H 00</b>	Spécialité : <b>BANQUE</b>	
EXAMEN : <b>BP BANQUE</b>	<b>ENONCE</b>	Coefficient : <b>5</b>	Epreuve : <b>TECHNIQUES BANCAIRES PARTICULIERS</b>	
		SESSION : <b>2016</b>	N° du sujet : 16AE4A	Page : 1/12

## BARÈME GÉNÉRAL

• Question 1	5 points
• Question 2	4 points
• Question 3	6 points
• Question 4	5 points
<b>Total</b>	<b>20 points</b>

## CAS

Vous occupez un poste de conseiller(e) de clientèle particuliers à la BANQUE DE SEINE-ET-MARNE de MELUN.

Deux rendez-vous sont planifiés ce matin dans votre agenda.

Vous trouverez ci-joint :

- **annexes I.1 et I.2**      extrait du dossier de M. et M<sup>me</sup> Raynald TAISNE
- **annexes I.3 et I.4**      extrait du dossier de M. et M<sup>me</sup> Michel DEGARDIN
- **annexe II**              extrait du barème des prêts en vigueur à la BANQUE DE SEINE-ET-MARNE
- **annexe III**             barème de l'impôt sur le revenu (loi de finances 2015)
- **annexe IV**             plan de financement

***L'annexe IV est à rendre complétée avec votre copie.***

► **QUESTION 1** (5 points)

- a) 1,5 point      b) 1 point      c) 1 point  
d) 0,5 point      e) 1 point

■ **SITUATION**

Votre première activité de la journée est de prendre connaissance des courriels en provenance de vos clients. Sept nouveaux messages sont arrivés dans votre boîte de réception et vous devez apporter une réponse à chacun d'eux.

■ **TRAVAIL A EFFECTUER**

*Indiquez, pour chaque courriel, la réponse que vous allez apporter.*

- a) *M. Marc BERDUGO, marié, envisage de faire un rachat partiel de 20 000 € sur son contrat d'assurance-vie et souhaite savoir s'il y aura un impact fiscal. Il avait ouvert son contrat en novembre 2006 avec un montant de 50 000 € valorisé aujourd'hui pour 65 000 €. Il n'y a pas eu d'autre opération entre-temps.*
- b) *M<sup>me</sup> Sandra MACLIN part en voyage aux États-Unis le mois prochain et souhaite obtenir des conseils pour pouvoir effectuer des paiements en devises sur place.*
- c) *M. Jean LECOMTE est sur le point de se porter caution pour son frère et souhaiterait avoir votre avis quant à la portée de son engagement.*
- d) *M. Claude BROSSAUT veut faire opposition à un chèque qu'il a remis à un artisan car il n'est pas content de la qualité des travaux effectués.*
- e) *M<sup>me</sup> Sylvie MERESSE vous demande de faire un virement de 5 000 € en faveur d'un tiers. Son message en provenance de son adresse [sylvie.meresse@orange.fr](mailto:sylvie.meresse@orange.fr) comprend en pièce jointe le RIB du bénéficiaire.*

► **QUESTION 2** (4 points)

a) 1,5 point

b) 1 point

c) 1,5 point

■ **SITUATION**

Vous traitez désormais vos états d'anomalies et vous devez prendre un certain nombre de décisions concernant une liste de comptes clients.

■ **TRAVAIL A EFFECTUER**

*Vous prenez la décision de refuser un chèque de 50 € à l'un de vos clients.*

- a) *Indiquez quelles seront les conséquences de ce refus.*
- b) *Précisez quels frais pourront être facturés par la banque.*
- c) *Indiquez quelles seront les différentes possibilités offertes au client pour régulariser sa situation.*

► **QUESTION 3** (6 points)

a) 1,5 point

b) 2 points

c) 1,5 point

d) 1 point

■ **SITUATION**

Votre premier rendez-vous concerne M. Raynald TAISNE, client de l'agence, accompagné de sa fille Léa, étudiante. Elle ne dispose d'aucun compte, ni de dépôt ni d'épargne, et souhaite emprunter pour financer ses études. Elle a besoin de 4 000 € pour chacune des trois années de son cursus. L'école est à proximité du domicile de ses parents. Par ailleurs, M. TAISNE s'interroge sur l'opportunité de rattachement de sa fille désormais majeure à son foyer fiscal, d'autant qu'il envisage de lui verser une pension mensuelle de 500 €. Vous l'aidez à effectuer son choix.

Vous trouverez en annexes I.1 et I.2 le dossier client de M. TAISNE.

■ **TRAVAIL A EFFECTUER**

- a) *Précisez quels sont les justificatifs à recueillir pour l'ouverture du compte dépôt et pour la mise en place du financement.*
- b) *Définissez, à l'aide de l'annexe II, les caractéristiques du prêt adapté à la situation de Léa (barème, mensualité, garantie, assurance).*
- c) *Calculez, à l'aide du barème en l'annexe III, le montant de l'impôt sur le revenu du foyer TAISNE dans le cas du rattachement de leur fille Léa.*
- d) *Citez les services que vous pouvez proposer à cette nouvelle cliente.*

► **QUESTION 4** (5 points)

a) 1 point

b) 1,5 point

c) 2 points

■ **SITUATION**

Vous accueillez M. et Mme DEGARDIN qui vous détaillent leur projet immobilier. Ils souhaitent financer des travaux dans leur résidence principale : la construction d'une véranda ainsi que la rénovation de la toiture. Le coût total est estimé à 50 000 €. Le couple envisage l'utilisation des droits de leurs PEL pour ce financement si cela s'avère pertinent.

Les clients souhaitent limiter leur apport à 5 000 €.

Vous trouverez en annexes I.3 et I.4 le dossier client de M. DEGARDIN.

■ **TRAVAIL A EFFECTUER**

- a) **Bâissez le plan de financement du projet travaux. L'annexe IV est à compléter et à rendre avec votre copie.**
- b) **Définissez la garantie IPPD (Inscription de Privilège de Prêteur de Deniers) et, indiquez si elle peut être proposée. Citez d'autres types de garantie pouvant être proposés.**
- c) **Calculez, à l'aide de l'annexe II, la mensualité de remboursement du prêt travaux avec un prêt classique sur la durée la plus courte compatible avec la capacité de remboursement des clients.**

**DOSSIER CLIENTS : M et M<sup>m</sup>e Raynald TAISNE**

Agence : MELUN

Numéro de compte : 2547899900B

Type de compte : Compte de dépôt

Date d'entrée en relation : 27/04/1993

Autorisation de découvert : 1 000 €

IDENTITÉ	TITULAIRE A	TITULAIRE B
Nom	<b>TAISNE</b>	<b>TAISNE</b>
Prénom	Raynald	Isabelle
Nom de naissance		Houant
Date de naissance	02/08/1969	07/05/1964
Lieu de naissance	PROVINS	VALENCIENNES
Nationalité	Française	Française
<b>Domicile</b>		
Adresse	3 rue du Général Leclerc 77390 VERNEUIL-L'ÉTANG	
Depuis	09/2004	
Statut	Propriétaire	
Téléphone	01-64-66-24-43	
Mobile	06 60 61 62 63	
Courriel	raynald.TAISNE@boox.fr	
<b>Renseignements familiaux</b>		
Situation matrimoniale	Mariés	
Régime matrimonial	Communauté légale	
Personnes à charge	2 enfants 18 et 16 ans	
Autres renseignements		
<b>Situation professionnelle</b>		
Profession	Infirmier	Professeur
Employeur	HÔPITAL DE MELUN	ACADÉMIE DE CRÉTEIL
- adresse	MELUN	CRÉTEIL
Date d'entrée	09/2003	09/2000
Revenus annuels	27 000 €	29 000 €
Autres renseignements	Intérêts CSL perçus en 2015 : 54 €	
<b>ÉTAT FCC</b>	Néant	Néant
<b>ÉTAT FICP</b>	Néant	Néant

**DOSSIER CLIENTS : M et M<sup>me</sup> Raynald TAISNE  
( Suite )**

	Produit	Solde	Établissement	A ou/et B	Dates d'ouverture		
<b>COMPTE DE DÉPÔT</b>	Compte dépôt	2 740	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	A ou B	04/1993		
<b>PLACEMENTS BANCAIRES</b>	Livret A	23 117	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	A	01/2009		
	Livret A	23 154	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	B	01/2009		
	LDD	12 123	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	A	06/2008		
	LDD	12 123	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	B	06/2008		
	CSL	8 400	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	A ou B	04/1993		
	Total	81 657					
<b>PLACEMENTS FINANCIERS</b>							
	Total	0					
<b>PATRIMOINE IMMOBILIER</b>	Désignation du bien		Valeur estimative	Encours de prêt	Propriété de A ou/et B		
	Pavillon		300 000 €	Néant	A et B		
<b>EMPRUNTS</b>							
Organisme prêteur	Objet / nature du prêt	Date de départ	Durée en mois	Capital initial	Capital restant dû	Charges de remboursement	Emprunteur A et/ou B
<b>Total</b>							



**DOSSIER CLIENTS : M. et M<sup>me</sup> Michel DEGARDIN**

Agence : MELUN

Numéro de compte : 1441472878H

Type de compte : Compte de dépôt

Date d'entrée en relation : 02/09/1992

Autorisation de découvert : Néant

IDENTITÉ	TITULAIRE A	TITULAIRE B
Nom	<b>DEGARDIN</b>	<b>DEGARDIN</b>
Prénom	Michel	Colette
Nom de naissance		Quoirez
Date de naissance	11/11/1961	10/04/1962
Lieu de naissance	TOURNAN	AUXERRE
Nationalité	Française	Française
<b>Domicile</b>		
Adresse	9 rue de la Liberté 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS	
Depuis	09/2000	
Statut	Propriétaire	
Téléphone	01-64-35-29-16	
Mobile	06-70-87-45-22	
Courriel	michel.degardin@orange.fr	colette.degardin@bbox.fr
<b>Renseignements familiaux</b>		
Situation matrimoniale	Mariés	
Régime matrimonial	Communauté légale	
Personnes à charge	Néant	
Autres renseignements		
<b>Situation professionnelle</b>		
Profession	Ingénieur	Responsable magasin
Employeur	SA MPC	SARL PMK
- adresse	TOURNAN	PONTAULT-COMBAULT
Date d'entrée	09/1999	10/2001
Revenus annuels	55 000 €	36 000€
Autres renseignements		

<b>ÉTAT FCC</b>	Néant	Néant
<b>ÉTAT FICP</b>	Néant	Néant

**DOSSIER CLIENTS : M. et M<sup>me</sup> Michel DEGARDIN  
( Suite )**

	Produit	Solde	Établissement	A ou/et B	Dates d'ouverture
<b>COMPTE DE DÉPÔT</b>	Compte dépôt	1 347	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	A et B	09/1992
<b>PLACEMENTS BANCAIRES</b>	LIVRET A	23 276	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	A	02/2009
	LIVRET A	23 207	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	B	02/2009
	LDD	12 180	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	A	06/2004
	LDD	12 158	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	B	06/2004
	CSL	5 687	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	A et B	09/1992
	CEL	5 665	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	A	06/2004
	CEL	4 722	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	B	06/2004
	PEL	17 619	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	A	09/2012
	PEL	17 619	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	B	09/2012
	<b>Total</b>	<b>123 480</b>			
<b>PLACEMENTS FINANCIERS</b>	Assurance-vie	12 500	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	A	06/2004
	Assurance-vie	12 500	BANQUE DE SEINE-ET-MARNE	B	06/2004
	<b>Total</b>	<b>25 000</b>			
<b>PATRIMOINE IMMOBILIER</b>	<b>Désignation du bien</b>		<b>Valeur estimative</b>	<b>Encours de prêt</b>	<b>Propriété de A ou/et B</b>
	Résidence principale		460 000	83 200	A et B
	<b>Total</b>		<b>460 000</b>	<b>83 200</b>	

<b>EMPRUNTS</b>							
Organisme prêteur	Objet / nature du prêt	Date de départ	Durée en mois	Capital initial	Capital restant dû	Charges de remboursement mensuel	Emprunteur A et/ou B
Banque CREDIMO	Immobilier	09/2000	240	310 000	83 200	1 878,58	A et B
<b>Total</b>				<b>310 000</b>	<b>83 200</b>	<b>1 878,58</b>	

**OBSERVATIONS : Le prêt immobilier a été obtenu au taux de 3,40 % avec une garantie hypothécaire.**

**Les PEL ont été ouverts en septembre 2012 avec chacun un versement initial de 7 000 € et une alimentation mensuelle de 200 €.**

## ANNEXE II

### Extrait du barème des crédits personnels étudiants

Barème	Durée du différé	Durée de la phase de remboursement	Montant de la mensualité hors assurance pour un prêt de 1 000 €	Modalités de déblocage
A	Néant	36 mois	28,64 €	1 tranche
B	2 ans	36 mois	29,22 €	2 tranches
C	3 ans	36 mois	29,79 €	3 tranches
D	4 ans	36 mois	30,39 €	4 tranches

### Barème de calcul des prêts immobiliers classiques

Durée du prêt	Taux	Montant de la mensualité (hors assurances) pour un prêt de 1 000 €
4 ans	2,20 %	21,78 €
7 ans	2,50 %	12,99 €
10 ans	2,60 %	9,47 €
12 ans	2,80 %	8,18 €
15 ans	2,90 %	6,86 €
20 ans	3,10 %	5,60 €

### Barème assurance-décès invalidité (prêt immobilier et crédit personnel)

Âge à la souscription	Cotisation mensuelle pour 10 000 € empruntés selon la durée D du prêt		
	D ≤ 7 ans	7 ans < D ≤ 15 ans	15 ans < D
Moins de 36 ans révolus	2,10 €	2,35 €	2,55 €
Entre 36 ans révolus et moins de 55 ans révolus	2,75 €	3,17 €	3,54 €
De 55 ans révolus jusqu'à la veille du 70 <sup>e</sup> anniversaire	4,29 €	5,26 €	7,24 €

### Autres conditions (BANQUE SEINE-ET-MARNE)

<b>Ratio prudentiel</b>	Ratio d'endettement maxi 30 %.						
<b>Divers</b>	Les prêts sont accordés par tranche de 100 €. Frais de dossier de prêt immobilier : 1% du capital emprunté. Frais de garantie : 1 000 €.						
<b>Liste des prêts proposés</b>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;">prêt immobilier classique</td> <td style="width: 50%; border: none;">• prêt épargne logement</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">prêt à taux zéro</td> <td style="border: none;">• prêt conventionné</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">prêt PAS</td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table>	prêt immobilier classique	• prêt épargne logement	prêt à taux zéro	• prêt conventionné	prêt PAS	
prêt immobilier classique	• prêt épargne logement						
prêt à taux zéro	• prêt conventionné						
prêt PAS							

**Barème de l'impôt sur le revenu (loi de finances 2015)**

Tranche dans laquelle le quotient R/N est compris			Formule de calcul de l'impôt brut	Taux marginal d'imposition
0	$< R \div N \leq$	9 690	$I = 0$	0 %
9 691	$< R \div N \leq$	26 764	$I = (0,14 \times R) - (1\,356,60 \times N)$	14,0 %
26 765	$< R \div N \leq$	71 754	$I = (0,30 \times R) - (5\,638,68 \times N)$	30,0 %
71 755	$< R \div N \leq$	151 956	$I = (0,41 \times R) - (13\,531,40 \times N)$	41,0 %
151 957	$< R \div N$			45,0 %

I = impôt brut

R = revenu imposable

N = nombre de parts

■ **Déduction forfaitaire de 10 % sur les salaires qui s'applique dans les limites suivantes :**

- montant minimum par personne 426 €,
- montant maximum par foyer fiscal 12 157 €.

Plafond de déduction pension alimentaire : 5 726 €.

■ **Prélèvements sociaux**

Pour le calcul des prélèvements sociaux, il conviendra d'utiliser, par souci de simplification, le taux de 15,5 % depuis le 01/01/2012.

**Plan de financement**

<b>Emplois/Investissements</b>	<b>Ressources/Financement</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>TOTAL :</b>
€	€

**DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC VOTRE COPIE.**

**Fin du document**